

Journal de Roubaix

Tarif d'abonnements.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements.
Entrepr. : Trois mois, 5 fr.; six mois, 9 fr.; un an, 18 fr.
Les autres départements et l'étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

Abonnements et annonces : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, rue Nationale, 78. — A Lille, rue de la République, 11. — A Valenciennes, rue de la République, 46. — A Lille, rue de la République, 46. — A Valenciennes, rue de la République, 46. — A Lille, rue de la République, 46. — A Valenciennes, rue de la République, 46.

♦ CE NUMÉRO
Comprendant HUIT PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES ♦

VOIR LES COURS DE BOURSE A LA 5^e PAGE

CHRONIQUE

NAVARINE, NAVARETTE

Laide, laide et lamentable vieille au moral comme au physique, cette Navarine Sandoz ! Droite, résistante encore à ses quatre-vingts ans, hâlée par tous les soleils, par toutes les pluies, la face croulée comme un casse-noisette, la bouche méchante, sombre au fond de l'abîme ouvert entre le nez et le menton, la bonne femme, type réussi dans son genre, était crainte de tous.

En plus de sa part de cadette sur les eaux de la Hou (1), la Navarine possédait du bien au soleil, une vigna, un champ de blé, aimés avec la passion âpre de la villégiature sur sa terre.

La Sandoz n'eut jamais d'enfant — ce dont il faut féliciter les petites âmes restées dans les limbes — mais, à quelques seize ans de là, elle avait tenu sur les fonts baptismaux le baby d'une jeune Espagnole mariée à un sandalier alsacien.

Bienôt le père mourut, la mère traina la misère, mourut à son tour.

Navarine II, filleule de Navarine I^{re} appelée plus ordinairement « Navurette » dans l'intimité, avait alors quatorze ans ; la marraine accueillit à grand fracas l'orpheline... Ce fut pitoyable.

L'enfant devint non seulement la servante de sa marraine, mais sa chose, son valet ; la vieille l'écrasa de travail.

Terrorisée, Navurette traîna une existence de bête battue et résignée ; Navarine avait la main leste et dure.

Depuis deux ans cela durait.

La porte de la Sandoz s'entr'ouvrit, une petite femme maigriquette, ratatinée, d'une raideur alarmante, entra :

— Bonjour, la compagnie.

— Bonjour, la Roumette ; tu viens tôt, n'y a encore personne d'arrivé pour la veille du sel (2).

— Des fois on est content d'avoir un bout de causeuse tranquille.

— Si tu ne t'en parles fais-le tout de suite... Je n'aime guère les av et les la ; et les femmes ne viennent d'après pas avant une demi-heure.

La Roumette s'assit ; pendant un moment, de ses prunelles de chat amincies dans leur serpillière d'or, elle guignait tout autour d'elle : les meubles de chêne massifs, les vastes armoires bondées de linge, les dressoirs lourdement chargés.

La face jaunie par une existence de misère et d'envie sembla s'injecter de toute son agreur de malchanceuse.

Quelque temps les deux femmes se tâtèrent de l'œil, rapprochant leurs visages âgés, coupés de grands pas.

La Roumette enfin se décida à parler :

— Et donc, Navarine, vous n'avez pas eu de core une fois valet, c'est une chose qui fait regret de voir une bonne maison comme la vôtre demeurer si souvent sans homme.

Croyez-moi, faut vous faire une raison ; les jambes ne vont plus aussi bien, et trimer ainsi sans répit ne vaut rien à votre âge.

Elle fit une pause et ajouta méchante :

— Un de ces quatre matins on vous relèvera tombée dans un sillon les quatre fers en l'air, et vif, ça y sera.

Elle avait touché juste. Navarine eut un frisson.

Dès les premiers mots, du reste, elle avait compris où la rusée commençait à vouloir venir... Eh ! mon Dieu, elle y avait déjà songé qu'avec son grand âge il lui fallait un homme à elle... Mais elle echa ses impressions, demeura silencieuse, forçant l'autre à s'avancer.

— Savez-vous ce que vous devriez faire ? continua la Roumette ; vous devriez vous marier.

— Ma fi ! je n'y tiens guère ; si j'étais plus jeune faudrait voir.

— Eh bé ! justement, c'est le moment où vous faut un homme dont les intérêts soient les vôtres ; travaillant pour vous et... pour lui, c'est ça qui met du cœur à l'ouvrage. C'est la coutume du pays que les femmes d'âge se choisissent un jeune mari pour lui céder leur part de la Hou ; il y a des vieillards qu'il en va de la sorte... Voyons, vous ne voudriez pas que vos droits soient perdus pour tout le monde, c'est pas ça chose à faire !

— Alors ! faut-il vous envoyer mon fils, mon Sanche, un de ces jours, vous causez ?

Aux premiers mots du discours de la Roumette, elle pâleur intense avait envahi le visage de Navarine ; défaillante, angoissée, elle attendit la réponse de sa marraine.

— Ça ne presse pas, dit la Navarine de sa voix coupante ; nous en parlerons un de ces jours...

— Fini, c'est fini, murmura la jeune fille, je la connais, elle est décidée, sans cela elle eût refusé net et franc.

La Roumette l'entendit sans doute de même, car elle répondit triomphante :

— Entendu ma commère... voilà les voisines qui arrivent.

De retour au logis, la Roumette se planta exultante devant son fils :

— Enfin, mon gars, te voilà riche et grâce à qui ?

A la mère.

— Riche ! s'écria la jeune femme dont les yeux étincelaient, riche ! Comment cela ?

— Tu épouses la Navarine.

— La Navarine ! alors donc ! vous voulez rire, elle a bien quatre-vingts ans !

— Ben quoi, après ? Sois sûr, nigaud, qu'il n'y a pas dans le village un garçon qui ne voudrait être à ta place ; tu es chanceux.

Sanche se débattit :

— C'est que, voyez-vous, *merotte*, fit-il, prétendait à cette époque la source saine de Salies en Béarn appartenait par parts plus ou moins considérables à diverses familles de la ville.

(3) Eau de la Hou que l'on fait évaporer dans d'immenses chaudères pour en retirer le sel.

nant son grand courage, j'aime une jeunesse, comme c'est bien naturel.

— Ce n'est que ça ? Elle attendra, gros bête, ta jeunesse, tout ça des balivernes !

Tu n'as pas le premier sou pour t'établir ; vous feriez un joli ménage de gueux.

C'était certes un honnête garçon que ce Sanche, d'une délicate nature de sentiments déjà surprenante pour son milieu ; mais il ne pouvait devenir partissant sur les eaux de la Hou que par héritage selon la coutume du pays, et telle est la fascination exercée par cette enroulée fontaine, qu'il faiblissait, poussé à fond par sa terrible mère.

Il en avait vu tant d'autres, fort braves gens sans contesse, suivie ce même chemin, qu'il céda, inconscient de l'immoralité de ce mariage.

Quelques semaines passèrent, on préparait cette étrange union.

Parfois, le soir, sa rude journée finie, Sanche s'asseyait rêvant au coin de la grande cheminée, écoutant la vieille horloge radoteuse lui compter ses dernières heures de liberté.

Ah ! bien court et cependant décisive avait été sa fraîche idylle.

Un soir de l'été dernier, après le bal, comme il venait de danser avec Navurette, il la conduisit sur le bord du gîte et sous l'azur sombre, clouté d'étoiles, leur pas se fit plus lent.

Dans son lit éventré de blocs énormes, le torrent grondait.

Pour la première fois de sa vie, Navurette s'effraya du grave... Elle se serra contre Sanche ; une branche s'écrocha le foulard coquet qui la coiffait comme d'une fleur de pourpre, le flot sombre de ses cheveux ruissela, l'ensevelit ; il voulait l'aider à les relever, se troublant, mêlant tout... Alors durant un instant ils demeurèrent immobiles, se regardant, éclairés comme en plein jour par la lune curieuse, puis, tout de suite, ils devinrent timides, honteux...

Se tenant par la main, loin l'un de l'autre, sans un effleurement, sans une parole d'amour, ils retournèrent ; ce fut tout, ils s'aimaient et ils le savaient.

Comme elle était pâle aujourd'hui sa fraîche Navurette ! Plus jamais maintenant elle ne le regardait de ses yeux caressants immuablement fixés sur le sol.

Pécaire ! Elle n'avait pas comme lui l'espérance vivace plantée en plein cœur !

Dès les premiers jours du mariage, une vie abominable commença pour Sanche.

Navarine abusant de la force, de la douceur de cet hercule mélancolique, le tua de travail ; lui, dans un sentiment de délicatesse très particulier, peinait, du matin au soir, plus que le dernier des mercenaires, dans une rage implacable de l'irréparable, baissant la tête, se défilant de lui-même.

Si par malheur il touchait cette femme il la cassait comme un vieux bois pourri, c'était sûr.

La mesure devenait comble ; depuis quelque temps surtout — il le voyait bien — la vieille suivait Navurette d'un regard noir singulièrement mauvais ; elle la faisait trop souffrir aussi ! Bien sûr il y aurait un malheur.

Ce matin-là, Navarine était à la grande messe ; Sanche, contre son habitude, ne sortait pas ; la jeune fille, pour éviter un tête-à-tête embarrassant, se dirigea vers sa chambre.

Leste, dit-il, repréant le tutoiement câlin de jadis, resta, j'ai à te parler.

Où, comprends-le, c'est odieux et lâche pour un homme d'assister ainsi au martyre d'une femme qu'il aime sans pouvoir rien faire pour la défendre, je pars.

Et puis, vois-tu, continua-t-il les dents serrées de rancune, j'ai peur de ce qui s'accumule en moi de détestation pour ton bourreau, vieux squelette qu'il suffirait de pousser pour l'envoyer au fond de la fosse et qui ne veut pas mourir.

— Sanche, s'écria la jeune fille effrayée en dégageant sa main, Sanche tu deviens fou ou méchant.

La flamme loyale de ses prunelles le pénétra de reproche, elle continua :

— Sanche, c'est ton devoir, tu dois partir ; dans l'existence avilissante qui nous est faite, ton cœur se gâterait comme un mauvais fruit ; il faut pouvoir s'estimer toujours. Pars donc, Sanche, pars.

Huit jours après, il s'embarqua pour l'Amérique.

L'explication avec la vieille femme avait été courte et terrible.

Saturé d'abaissements jusqu'à la nausée, Sanche s'était dressé enfin dans toute la force de sa vaillance reconquise :

— Je ne suis tel qu'un valet, avait-il dit, je vous donne congé, cherchez-en un autre.

Elle comprit que tout s'écroulait, cria lamentablement, vaincue enfin :

— Mais je t'aimais, ingrat !

Il ricana.

— Jolie, votre tendresse !... Ce que vous aimez, c'est la force de mon bras, la résistance de mon corps de bête de somme, grand merci ! Faites-en comme de votre argent, gardez-la.

Elle s'humilia, se mit à ses pieds, y pleura de vieilles larmes rancées ! Lui, farouche, impatient de finir, la saisit aux poignets, l'assit rudement sur une chaise, l'y maintint l'une des étreintes d'étou et les yeux fixés dans les siens, la clouant là de leur volonte exaspérée :

— Et maintenant, entends-tu, ne bouge plus, ne parle plus ou je cogne.

Elle s'affaissa, molle, écroulée avec un geignement d'enfant.

..

Sanche, revenu riche d'Amérique, s'acheminait vers Salies.

Dans le charme endormeur de midi tout se taisait.

Sous cet azur du ciel, dans cette joie de tout Sanche évoquait une image chère ; soudain un son de cloche isolé ; un tintement de glas navrant comme un sanglot, traîna dans l'air... un autre, puis un autre encore.

— Ah ! diable, un enterrement, et il se signa.

Des femmes passaient, pressées, enveloppées de la mante noire des jours de deuil.

— Qui donc est mort à Salies, leur cria Sanche.

— La Navarine ; celle qui habitait la rue Poumayou, la pauvre.

Il demeura cloué au sol.

Morte ! Morte sa femme !... C'est vrai que Navurette la lui montrait bien faible, bien cassée,

bien près de la fin, dans sa dernière lettre... Mais alors...

Il n'acheva pas, pris de dégoût de l'irréparable joie qui l'envahissait, et reprit sa marche affolée vers Poumayou.

La porte était entrebâillée, Sanche la poussa.

Ah ! ce n'était pas une chose terrible ; de fond du lit aux rideaux de serge verte une voix monta, glapissante, coupée de quaites carabasses.

— Ah ! c'est toi enfant ! Toi, mon pauvre homme, Hélas ! tu rentres chez nous avec la mort ; on vient d'enterrer la petite.

Je n'ai plus que toi au monde.

Sanche demeura sur le seuil, pétrifié.

Navarine reprit :

— Entre donc, nous causerons... C'était tout de même une bonne fille, Navurette ! Hélas ! elle en tenait trop pour toi, ton absence la tuée.

Il mit la main sur sa poitrine comme si on lui trillait le cœur.

— Tuée, répéta-t-il en échos, la voix blanche, tuée !

— Mais entre donc, insistait la vieille.

Il jeta autour de lui un regard vague, dont l'intelligence fuyait, puis, se rua dehors, le geste frénétique.

Où le porta sa course d'homme blessé à mort que soulève un vent de folie ?... On ne le sut jamais.

La faim, le froid, la nuit le ramènèrent, dans un instinct éveillé de bête souffrante, au gîte accoutumé.

Il se jeta sur les mets, mangea gloutonnement... Navarine lui parlait, le suppliait, pleurait... Rien.

Et désormais ce fut fini ; Sanche demeura ainsi, farouche, terré dans l'ombre, muet d'un silence de tombe grandissant chaque jour.

Aperçu d'un terreur d'animal qui se défait, il ne connaissait au monde qu'un coin désolé... le cimetièr, ne prononçait que deux mots :

— Maudite soit la Hou !

A. DE GÉRIOLLES.

LA HERNIE ET SA GUÉRISON

Le récent article de Jean Frolo sur certaines affections d'un caractère réputé incurable, a provoqué de nombreuses lettres où on demandait le moyen de se procurer le précieux appareil inventé par M. Auguste Clavier, pour la guérison de la hernie.

Toutes ces lettres appontent à cette nouvelle découverte scientifique la plus entière approbation ; mais nos correspondants témoignent le désir d'être renseignés sur le prix de l'appareil et ses applications diverses.

Nous ne pouvons mieux faire que d'engager le public à s'adresser directement à M. Clavier, 234, faubourg Saint-Martin, à Paris, qui sera heureux de mettre gratuitement à leur disposition son remarquable *Traité sur la hernie et sa guérison*, et d'y ajouter les conseils de sa haute expérience sur chaque cas particulier.

Informations

La catastrophe de Thouars

Paris, 4 novembre. — Le mécanicien du train de voyageurs, sorti, qui a franchi le disque qui commandait l'arrêt, a été arrêté. L'état de M. Cuneo d'Ornano reste stationnaire.

La conférence du commandant Marchand

Paris, 4 novembre. — La Société de géographie devait, au cours de sa séance d'hier soir, fixer la date de la réception du commandant Marchand. Avant d'aborder l'ordre du jour, le baron Hulot, secrétaire général, a fait savoir à l'assemblée que rien ne pouvait être encore décidé à ce sujet, le héros de Fachoda n'ayant pas, ainsi qu'on l'avait annoncé, terminé entièrement la relation de son admirable voyage du Congo à la mer Rouge. L'enseigne de vaisseau Dyé, l'un des plus vaillants officiers de l'époque de Marchand, qui assistait à la séance d'hier, a été l'objet de diverses questions plus sympathiques. Les insultes à l'armée. — Nouvelles poursuites.

L'annonce annonce que le général de Galliffet a adressé au garde des sceaux une plainte contre un journaliste catholique militant, pour insultes à l'armée.

Maladie de Dreyfus

Paris, 4 novembre. — Dreyfus est malade ; son état inspire de vives inquiétudes.

Les grèves de l'Est. Un incident

En parlant de la grève de la maison Japy frères, à BelFORT, le Temps avait dit que la situation avait un caractère d'autant plus aigu que l'un des associés principaux, M. Henry Japy, venait ouvertement parti pour ses ouvriers contre ses collègues. Toutefois, d'après M. Henry Japy, qui un rédacteur du Temps a vu, quelle serait la vérité :

« Si on a pu dire que M. Henry Japy prenait parti pour ses ouvriers, c'est qu'il est très populaire dans la contrée, autant à cause de ses créations d'œuvres de retraite pour la vieillesse, faites sur sa cassette personnelle, que pour ses rapports toujours courts envers ses ouvriers. Mais c'est le rôle de M. Henry Japy, devant le préfet, de chef des grévistes et nullement sacrifiés au profit des ouvriers, comme on le faisait entendre.

« Ce qui a suscité ses associés contre lui, c'est qu'alors qu'on le accueillait froidement, on criait : « Vive M. Henry notre bon patron ! » Sans autre motif que celui-là, un associé surexcité par ces cris et par les événements de la journée, a traité M. Henry Japy, devant le préfet, de chef des grévistes et a voulu le frapper ; et dès que le préfet a eu franchi la porte de la salle du conseil, trois associés se sont jetés sur leur collègue, l'ont frappé et blessé.

« Puis les autres associés, se solidarisant avec les agresseurs, ont suspendu M. Henry Japy de ses fonctions de directeur ; ce dernier a protesté contre l'illegalité de cet acte, et, comme maître, a déclaré sa démission.

« M. Henry Japy a immédiatement quitté le pays pour venir se faire soigner à Paris et ses témoins demandent la constitution d'un jury d'honneur qui décidera si l'intendant constitue une atteinte à son honneur.

« A la vérité, ce n'est donc pas M. Henry Japy qui a pris parti contre lui ; c'est d'abord le préfet, de chef des grévistes, et ensuite M. Henry Japy.

Inondations dans le Midi

Tarascon, 4 novembre. — Le Rhône est monté à 4 m. 20. La crue, qui persiste, est surtout alimentée par le Gardon et l'Ardeche.

« Mais la pluie continue. Il arrive de mauvaises nouvelles de tous côtés.

« A Jaucq, les communications sont interrompues ; un moulin construit sur le Lignon a été emporté ainsi qu'un moulinage, dans le quartier Chambon. Une fabrique s'est écroulée à Barnat. On signale de La Levade que le pont du « Perla » a été emporté.

Une « première » à Bruxelles

Bruxelles, 4 novembre. — Hier soir a eu lieu, au théâtre de la Monnaie, la première représentation de la *Gendrille* de MM. Massonet et Henri Cain. Le public a fait à l'ouvrage un accueil enthousiaste.

Condammnation d'un colonel russe

London, 4 novembre. — Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que le colonel Stachewski a été condamné en conseil de guerre pour avoir tué le directeur

d'un journal qui avait publié des articles injurieux et calomnieux au sujet de son régiment.

Le conseil a admis les circonstances atténuantes et l'a condamné à dix ans de déportation. On croit que cette peine sera réduite à deux ans de détention.

Tempête sur les Îles-Britanniques

London, 4 novembre. — Une tempête épouvantable a sévi hier en Ecosse et en Irlande. On signale de sérieuses inondations en Ecosse, mais c'est surtout l'Irlande qui a été très éprouvée. A Dublin, le cocher d'un corbillard a été jeté en bas de son siège par le vent. Une voiture de lui a été renversée et les quatre personnes qui s'y trouvaient ont été blessées. De nombreux accidents de personnes se sont aussi produits. Le service télégraphique et téléphonique est désorganisé sur presque toute l'étendue de l'île.

La question des Philippines

Washington, 4 novembre. — Le cabinet a discuté le rapport de la commission des Philippines. Ce rapport a été la pleine approbation de tous les ministères.

SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 4 novembre.

En fabrique le calme a été la note dominante de la semaine, le prix actuel des matières premières enraye les affaires qui ont été presque nulles.

Les fabricants posent des jalons pour la saison d'hiver 1900/1901, mais ne sont pas sans éprouver de graves difficultés au sujet des prix qu'ils se verraient forcés de demander sur certains genres.

Dans le commerce de laines c'est toujours la même activité et les prix restent fort élevés en tous les genres.

LA RENTRÉE

Bruits de couloir

Paris, 4 novembre. — Avant de présenter que la Chambre, avant d'examiner le budget, discute les principales interpellations sur la politique générale, la ligne de conduite du Cabinet et les principaux événements qui se sont produits pendant les vacances.

Le Cabinet est prêt à accepter les débats, toutefois il demandera le report après le procès de la Haute-Cour, de toutes les interpellations relatives au complot.

Il est probable que la Chambre abordera également la discussion de la proposition de M. Caudet, relative à l'amnistie pour tous les faits se rattachant à l'affaire Dreyfus.

Quant au Sénat, du 9 au 14 novembre, il siégera en Haute-Cour ; le 13, il reprendra son rôle parlementaire pour désigner le département appelé à être un sénateur. Il s'ajournera ensuite pour continuer de juger l'affaire du complot.

UNE JEUNE FILLE MORTE ENRAGÉE A BOURG

Bourg, 4 novembre. — Un pénible événement vient de produire une douleur étonnante à Bourg. Une jeune fille, nommée Louise-Clémentine Soupe, âgée de quinze ans, est morte enragée dans la journée de mercredi. Cette jeune fille était domestique chez M. Porrod, cultivateur à Certines.

Mardi matin, elle fut prise d'une crise soudaine ; son corps était secoué par de violentes convulsions. Sa mère, prévenue, se rendit immédiatement auprès d'elle et l'interrogea. La jeune fille ne put que lui répondre d'une voix haléante : « Ma pauvre maman, je suis perdue, je suis enragée ! »

La mère ramena sa fille en voiture à Bourg. Pendant le parcours, les crises devinrent de plus en plus violentes, et la malheureuse jeune fille rendit le dernier soupir en arrivant chez ses parents. On ne pouvait expliquer cette mort si prompt, lorsque la mère se rappela que sa fille lui avait raconté qu'un chien enragé qui errait dans la campagne lui avait léché la figure. C'est ainsi, pense-t-on, que le virus rabique aura été communiqué à la jeune fille.

LA HAUTE-COUR

M. Fallières et ses défenseurs

Paris, 4 novembre. — M. Fallières, président de la Haute-Cour, a reçu ce matin les avocats des inculpés, qui lui ont été présentés par M. Oscar Falauff. Les avocats, au nombre de 21, sont arrivés de Luxembourg à 2 heures précises. Ils ont été introduits dans le salon du premier étage, où les attendait M. Fallières. M. Fallières a présenté ses collègues au président, disant qu'il se conformait à l'usage professionnel qui veut que les avocats aillent présenter leurs hommages à un président devant lequel ils plaident pour la première fois.

M. Fallières a remercié les avocats de leur courtoisie et de leur démarche. Il a ajouté qu'il les considérait sans arrière-pensée. Il a ensuite rappelé qu'il avait porté la robe d'avocat pendant de longues années et qu'il était fier de se souvenir.

Certains questions d'ordre personnel ont été ensuite été agitées, notamment en ce qui concerne les cartes d'entrée aux audiences pour les parents des avocats et des accusés. La visite a pris fin à 3 h. 42.

La copie imprimée des procès de la procédure sera remise à 4 heures aux défenseurs et à l'audience du lendemain. L'imprimerie nationale a travaillé quatre jours et quatre nuits à l'impression de ce volume, qui a environ 900 pages.

Un rapport de M. Lépine

L'Echo de Paris publie la disposition faite par M. Lépine à M. Béranger.

Le préfet de police s'explique d'abord sur les raisons qui lui ont fait ordonner des perquisitions, le 2 août dernier, et qui ont été les agissements des partis nationalistes, orléanistes et antisémites, dont l'objet, pour la création d'une agitation politique, apparaît dans plusieurs manifestations, notamment au meeting de St-Cloud, le 1 juillet, et à la réunion du théâtre de la République, le 15 juillet.

D'autre part, les agissements du due d'Orléans, du comte de la Ligue des Patriotes, de Guérin et de ses amis faisant prévoir une action prochaine. A l'occasion des incidents du procès de Rennes, M. Lépine reçut du gouvernement l'ordre d'agir, et le 12 août des perquisitions et des arrestations eurent lieu.

Ces opérations, de l'avis du préfet de police, empêchèrent peut-être un coup de force contre le gouvernement. Elles firent d'ailleurs justifier le 20 août par une manifestation anarchiste d'une gravité exceptionnelle qui occasionna des désordres sur plusieurs points de Paris, des chefs de file de la Ligue des Patriotes, de Guérin et de ses amis faisant prévoir une action prochaine. A l'occasion des incidents du procès de Rennes, M. Lépine reçut du gouvernement l'ordre d'agir, et le 12 août des perquisitions et des arrestations eurent lieu.

Le rapport Hennion. Protestations

L'Echo de Paris publie des lettres de MM. François Coppée et Lemaître démentant un passage du rapport de M. Hennion, suivant lequel ils auraient fait parvenir une lettre au général de Négrier par l'intermédiaire de M. Bonnanour.

Il publie également une lettre de M. Montgomery démentant le rôle et les paroles concernant le due d'Orléans qui lui fut attribué par M. Hennion, et enfin ce journal annonce que M. Rindar a écrit à M. Béranger pour protester contre le rôle que lui attribue son rapport.

Le *Genève* publie les protestations de M. Fillan, gérant du *Drapeau*, et de M. Jarmel, contre le rôle que leur attribue le rapport de M. Hennion.

LES RÉFORMES MILITAIRES du général de Galliffet

On écrit de Paris, 4 novembre.

Le général de Galliffet fait plus que jamais parler de lui, et l'on ne parle pour ainsi dire que de lui, et cela lui est infiniment agréable, qu'on le fasse en bien ou qu'on le fasse en mal, parce qu'il n'y a qu'une chose qui lui soit pénible, c'est qu'on fasse le silence autour de lui. On fait remarquer qu'il y a dix ou douze ans le général Boulanger était un de nos plus jeunes généraux, tandis que le général de Galliffet est à la retraite, et septuagénaire. Mais, d'ailleurs, tout en faisant ce rapprochement, on explique beaucoup moins qu'à son arrivée au ministère l'espérance ou la crainte de lui jouer ce rôle plus ou moins en marge de la Constitution, que l'on annonçait alors. Ses collègues de ministère ont bien encore quelque défiance à son égard, mais ils ont aussi quelque confiance qu'il pourra les tirer d'un mauvais pas, et il les amuse, d'ailleurs, par ses spirituelles originalités de gamin de Paris, mais de gamin qui est prince et qui le sait. Qui vivra verra, comme dit le proverbe, ou bien ne verra rien du tout, et, allez, c'est le plus probable.

Nos officiers de tous grades ont beau dire que, s'il est un cavalier accompli et un admirable soldat, le général de Galliffet a la capacité d'un capitaine de spahis ; je ne puis croire qu'un homme de son rang et qu'un vieux soldat comme lui en soit resté et restât rudimentaire. Je ne puis croire non plus qu'il soit, comme ils le disent, rongé par l'envie au point de frapper tout ce qui fait progrès ou ombre et dont il aurait à se venger. Je ne le crois pas, mais je le note, parce que cela se dit et s'imprime et qu'il faut que vous le sachiez. Il est possible qu'il y ait quelque chose de ce qu'on dit dans le caractère de ce général de Galliffet comme dans celui de Boulanger, il est certainement intelligent, il a beaucoup d'esprit, il est la bravoure même et soldat dans les moelles, et je ne refuse à attribuer tout ce qu'il fait au ministère de la guerre à des sentiments aussi bas et aussi sots, j'en cherche les motifs et le but ailleurs, non pas peut-être dans les projets ambitieux qu'on lui a prêts tout à l'heure, mais dans quelque chose à côté et peut-être d'accord avec son collègue et chef, M. Waldeck-Roussaux.

Je ne parlerai pas des mérites de rigueur-on de disgrâce du général de Galliffet à propos car la plupart des officiers qui ont été mêlés à l'affaire Dreyfus ont plaidé le général de Galliffet qu'il ne faut le bloquer, et je croie même qu'un autre ministre de la guerre en aurait fait davantage, parce qu'il n'aurait pu se permettre, comme lui, certaines résistances, et je trouve que l'on est injuste pour lui sur ce chapitre-là. Mais il a pris d'autres mesures qui sont plus discutées et plus discutables : les uns techniques, qui échappent un peu beaucoup à ceux qui ne sont pas versés dans les questions militaires, et je suis du nombre ; et les autres de fait et dont tout le monde peut-être juge.

Par exemple, le général de Galliffet, sous prétexte de rajouter les cadres de l'armée, ce qui serait en soi une chose excellente, remplace des généraux de soixante-deux ans, et il est difficile de faire accroire que, ce faisant, il rajoute la jeunesse, d'autant plus que les généraux se trouvent, par une nouvelle coïncidence, beaucoup moins valides que les remplacés. C'est ainsi qu'on en cite un, fort savant homme, le général Niox, qui est sourd comme un pot, tandis que celui qui le remplace n'a aucun défaut, ni celle-ci ni une autre ; ce se trouve aussi que les remplacés sont plus âgés que les généraux, ce qui fait que les remplaçants sont ses intimes, et alors il est non moins difficile de croire qu'il ne s'agit là que du bien de l'armée et qu'il n'y ait pas aussi la satisfaction de quel-que rancune. Mais il faut peut-être voir cela sous un autre angle, et l'on pourrait croire que le général de Galliffet, et le gouvernement, ou le moins le chef responsable du gouvernement, avaient quelque pensée de derrière la tête de s'assurer le concours des généraux pour remettre un peu d'ordonnance et de régularité dans le fonctionnement de l'Etat qui va si mal depuis quelque temps. Mais c'est tout à fait hors de l'on fait dans tous les cercles politiques, je la rapporte, mais je ne la fais pas.

Ce que l'on voit très clairement, c'est que le général de Galliffet s'efforce de pourvoir ses amis de tous les hauts commandements et d'avoir dans la main la tête de l'armée. A cet effet, il a métamorphosé cette tête de l'armée, c'est-à-dire le conseil supérieur de la guerre, institué il y a une quinzaine d'années, par M. de Freycinet, pour suppléer à l'indifférence du président de la République et à l'incompétence du ministre de la guerre, par son lieutenant, nous en avons eu deux, les généraux qui ont aimé l'armée et qui s'en sont occupés : le général Trochu, M. Thiers, le maréchal de Mac-Mahon et M. Félix Faure. Je ne prétends certes pas que les autres n'aient pas été ou ne soient pas patriotes, parce que c'est une injustice et une bêtise ; mais ce qui est certain, c'est que l'armée n'a pas eu de chef responsable qui voit dans l'armée une nécessité regrettable.

Ne s'intéressant pas à l'armée comme font les souverains qui réunissent beaucoup mieux que nos présidents, par leur origine et par leur éducation, les questions civiles et militaires qui concernent nos chefs de l'Etat, il est en effet, nécessaire que quelqu'un, à côté d'eux, puisse donner à cette armée toute la sollicitude qui lui est due. Il y a encore une autre raison. Le ministre de la guerre peut-être civil. Celui qui a institué le conseil supérieur de la guerre, M. de Freycinet, était civil. Les autres ministres de la guerre l'ont été, tels que MM. Casimir Périer, Cavaignac et Krantz, et je ne sais comment ils seraient pas à acquiescer de leur fonction sans le concours du conseil supérieur de la guerre qui, composé de six ou huit plus illustres généraux et d'un activité de service, connaît admirablement le personnel de l'armée et peut éclairer le ministre de la guerre et le président de la République pour la nomination des généraux aux emplois.

Le général de Galliffet n'a pas aboli le conseil supérieur de la guerre, mais il en a fait à peu près ce qu'Auguste avait fait du Sénat romain, il le consultera ou il ne le consultera pas, comme il lui plaira ; il le réunira ou il ne le réunira pas, encore comme il lui plaira ; et pour se débarrasser de ses représentations et même de sa présence, il l'a composé de généraux qui ne résident plus à Paris, mais qui résident en province et qui ne seront pas mieux que lui au courant du personnel de l'armée. Bref, il garde le nom, mais il supprime la chose. Le ministre de la guerre est maître aujourd'hui de l'armée, comme peut l'être le tsar. Admettons que ce soit par hasard que le général de Galliffet ait privé l'armée des services de ses meilleurs généraux, mais que les généraux de Négrier, Hervé, Giovanninelli, etc., que nous avons pas à redouter d'un ministre de la guerre civile qui aurait pour l'armée les sentiments qu'a eu fond la grande majorité des radicaux-socialistes à pour elle ? Et na dit pas que nous ne pourrions pas l'avoir, ce ministre-là ? Nous l'avons peut-être dénomé. Ne dit pas non plus que le conseil supérieur de la guerre était plus accessible aux influences politiques qu'un ministre parlementaire ; il l'était dix fois moins.

Quoi qu'il en soit — car les uns critiquent la mesure, mais d'autres l'approuvent ou l'exécussent — quoi qu'il en soit, le ministre de la guerre peut aujourd'hui gouverner, suivant sa fantaisie, les cadres de l'armée, et, pour compléter, il le montre d'une manière éclatante. On dit qu'il n'y a met que ses amis pour pouvoir en être le maître absolu et en faire alors, avec le chef du gouvernement, le chef des conseils, — ce qu'il entend faire. Mais on ne dit pas qu'il est, je pense, plus simple de dire, si on met ses amis, c'est qu'il craint, à tort ou à raison — peut-être à tort, — qu'ils feront mieux leur service. Mais ses amis fussent-ils meilleurs, en effet, il n'en restera pas moins à regretter que, après la grande désorganisation que l'affaire Dreyfus a apportée dans nos armées, si les changements ne poussaient la désorganisation au moins pour le moment, au point que, si la guerre éclatait aujourd'hui, toute notre armée serait commandée par des chefs,